



Ville d'IWUY

Bulletin Municipal



Plantation d'arbres fruitiers à l'étang communal avec la participation des enfants des écoles.

Les pages sur l'Actu de la Commune



Ville d'IWUY

Les Elus sont à votre écoute
sur RENDEZ-VOUS
Tél. : 03.27.37.90.31

M. Daniel POTEAU – Le Maire

M. Michel PAYEN – 1^{er} Adjoint
*Délégué aux travaux, au personnel,
à l'environnement et à l'urbanisme.*

Mlle Emilie DUPUIS – 2^{ème} Adjointe
*Déléguée aux loisirs, aux sports,
aux fêtes et cérémonies,
et aux récompenses aux jeunes diplômés.*

M. Christophe PIAT – 3^{ème} Adjoint
*Délégué aux écoles, au centre de loisirs,
bourse au permis et à la cantine.*

Mme Sonia POTEAU – 4^{ème} Adjointe
*Déléguée à l'action sociale
et aux projets culturels.*

M. Jean-Pierre ETUIN – 5^{ème} Adjoint
Délégué aux finances et au cimetière.

Mme Stéphanie DUBOIS – 6^{ème} Adjointe
*Déléguée aux associations,
au calendrier des fêtes, à la location des salles
et à la communication.*

M. Gérard POULAIN – Conseiller Municipal
*Conseiller délégué à la gestion des fournitures
scolaires et aux plannings des services périscolaires.*

Mme Dominique DUPUIS – Conseillère Municipale
*Conseillère déléguée à la commission de sécurité et
d'accessibilité, sécurité des épreuves sportives.*

Mme Nicole SLOMIANY – Conseillère Municipale

Mme Annie GARDEZ – Conseillère Municipale

Mme Marie-Cécile HOLIN – Conseillère Municipale

M. Philippe CHADAPO – Conseiller Municipal

M. Daniel DHERBECOURT – Conseiller Municipal

M. Franck LEFEBVRE – Conseiller Municipal

M. David LEDUC – Conseiller Municipal

M. Vincent BOURGEOIS – Conseiller Municipal

Mme Angélique DEMAILLY – Conseillère Municipale

Mme Marie-France DEUDON – Conseillère Municipale

M. Pascal GUSTIN – Conseiller Municipal

Mme Christelle PETRYKOWSKI – Conseillère Municipale

Mme Jessica PENEZ – Conseillère Municipale

M. Maximilien OLIVIER – Conseiller Municipal

Les Horaires d'ouverture
de la Mairie

du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15

Pendant la période des vacances scolaires, la
Mairie est ouverte au public :

Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Les renseignements utiles

Accueil téléphonique	03.27.37.90.31
Fax	03.27.37.86.26
mairie-iwuy@wanadoo.fr	
Monsieur Le Maire	03.27.37.80.32
Les Adjoints	03.27.37.80.21
	03.27.37.80.35
Directeur Général des Services	03.27.37.80.34
Etat-Civil / Elections	03.27.37.80.95
Urbanisme / Marchés publics	03.27.37.80.98
Aide sociale / C.C.A.S.	03.27.37.90.31
Ressources Humaines	03.27.37.80.37
Comptabilité / A.F.R.	03.27.37.80.96
Communication	03.27.37.80.97
Police Municipale	03.27.37.80.30
Services Techniques	03.27.37.80.33
Médiathèque	03.27.74.07.80
mediatheque@mairie-iwuy.com	



Ville d'IWUY

Médiathèque d'Iwuy
« La Porte du Cambrésis »



Horaires d'Ouverture de la Médiathèque

Lundi		
Mardi	10h00 / 12h00	14h00 / 18h30
Mercredi	10h00 / 12h00	14h00 / 17h30
Jeudi		14h00 / 17h30
Vendredi	10h00 / 12h00	14h00 / 17h30
Samedi		14h00 / 17h30

Pour emprunter, vous devez obligatoirement présenter votre carte de lecteur. Pour l'obtenir, veuillez remplir la fiche d'inscription et présenter un justificatif de domicile (de - 3 mois).



Renseignements et inscriptions
à l'accueil de la Médiathèque.

Contact : 50, rue Foch – 59141 IWUY - Tél. : 03.27.74.07.80
mediatheque@mairie-iwuy.com



L'édito de Monsieur Le Maire

Mes Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2021 que joie, bonheur, amour et santé vous accompagnent tout au long de ces 365 jours.

L'année 2020 est enfin terminée, elle fut difficile et éprouvante pour nous tous.

Je tiens à remercier les élus, les membres du CCAS, les Restos du cœur et les agents qui ont sans compter accompagnés les personnes les plus vulnérables.

Ces épreuves ont cependant été l'occasion de se montrer solidaire et je remercie les élus : Sonia Poteau, Marie-Cécile Holin, Nicole Slomiany, Jessica Penez, Christelle Petrykowski, David Leduc et Franck Lefebvre qui n'hésitent pas à prendre contact avec nos aînés en leur téléphonant régulièrement pour prendre de leurs nouvelles encore à l'heure actuelle.

Je tiens à féliciter le personnel communal qui a répondu présent et qui a fait preuve d'un engagement sans faille, ce qui illustre bien la passion qu'il voue à leur métier.

Nous avons essayé d'aider nos commerces qui ont perdu un chiffre d'affaires important en leur accordant une aide de 300 à 500 euros non remboursable afin de les soutenir dans leur activité.

Enfin vous nous avez renouvelé votre confiance en mars 2020. Je tenais à vous en remercier. Vous nous avez donc récompensé pour le travail réalisé depuis quelques années. Soyez sûrs que nous allons tout mettre en œuvre pour mener à bien le programme que nous vous avons proposé.

Voilà, mes chers administrés, ce que je voulais vous communiquer.

Je souhaite donc que cette nouvelle année nous permette de maîtriser ce virus afin de pouvoir reprendre le cours normal de nos vies.

Bonne lecture et à très bientôt.

**Votre Maire,
DANIEL POTEAU**





Environnement, Travaux, Civisme, Personnel...

Par Michel PAYEN, Adjoint délégué aux Travaux,
au Personnel, à l'Environnement et à l'Urbanisme

L'année 2020 été pourtant prometteuse. Nous avons commencé avec la traditionnelle cérémonie des Vœux qui avait été précédée par l'inauguration du Parc de jeux en hommage à Chloé Fache qui nous a quittée tragiquement.

Le premier trimestre a été marqué par les élections municipales et la mise en place des nouveaux élus, de leurs fonctions et délégations. Malheureusement, le COVID-19 était déjà là pour modifier la vie de chacun et chacune d'entre nous.

Nous nous sommes adaptés (élus et personnel communal) pour être au service de la population : accueil au sein de la Mairie, des services dans les écoles et du périscolaire, de la cantine, l'entretien des locaux, du matériel et pour les services techniques : mise en place des différents protocoles. Nous avons également pu compter sur du personnel en contrat Parcours Emploi Compétences (P.E.C.) notamment pour l'entretien des locaux, de la voirie, des espaces verts et de l'accueil de loisirs.

Les quelques photos ci-dessous vous retracerons une petite partie des travaux qui ont été réalisés au cours de cette année 2020 :

Elagage des arbres - Rue de l'Egalité



*Changement
de la chaudière
Ecole J. Curie*



Entretien des parterres



*Elagage des arbres
Rue du Premier Mai*



*Elagage des arbres
Rue du 8 Mai*



*Aménagement à l'Etang Communal :
clôture pour les moutons, taille des arbres achat d'un nouveau chalet
qui a été installé par l'association « L'Amicale de l'Etang
des Cygnes, ... »*





*Elagage des arbres
Rue Joffre*



*Aménagement routier
Rue du Général Leclerc*



*Installation d'une
fontaine à eau pour
les besoins
de la cantine*



*La coupe des arbres
Allée du Cimetière suite à la tempête*



*Entretien du sol
de la Médiathèque*



*Pose de
distributeurs
de sucs
canins*



*Installation d'un
miroir routier
Rue des Martyrs*



*Rénovation et
entretien
des bâtiments
communaux*



Aménagement du Cimetière communal



*Rénovation
du parquet
de la Salle
des Cérémonies
en Mairie*



*Rénovation du parapet
du Pont SNCF - dit Pont du Moulin*



*Nettoyage du cours
d'eau de la fontaine*



*Peintures
Ecole élémentaire J. Curie*



*Rénovation du terrain
de football C. Afflard*



*Aménagement
du Cimetière communal*



Entretien de la voirie et des trottoirs



Modification des toilettes



de la Salle des fêtes

En juin, Madame Lucie Champion a demandé ses droits à la retraite après plus de 39 années au service de la Commune, de ses Concitoyens et surtout de nos chères petites têtes blondes qui n'oublieront pas son dévouement, son savoir-faire et sa disponibilité au service de la cantine scolaire et de l'école. **Bonne retraite Lucie !!!**



Chacun à votre niveau, vous avez répondu présents. Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et pour le travail accompli pendant cette période difficile qui n'est malheureusement pas terminée. Une équipe formidable !

Nous avons encore de nombreux projets pour 2021 avec la rénovation du mobilier urbain, la réfection des peintures, l'installation de nouvelles poubelles, de bancs et de porte-vélos, la rénovation des parterres, l'embellissement des entrées de la Ville, l'aménagement du bouldrome, l'étude et la création d'un parking pour accéder à l'école Victor Duruy, la réfection de la voirie, la rénovation de la Maison derrière la Mairie afin d'y accueillir une Maison France Services et les nouveaux locaux des Restos du Cœur, l'agrandissement du parking de la Mairie...



Le CIVISME c'est l'affaire de TOUS

pour mieux VIVRE ENSEMBLE !!!

Il repose sur des valeurs communes et partagées et il contribue à préserver au quotidien une Ville agréable à vivre pour TOUS !!!

Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour faire vivre notre Ville et toutes les initiatives sont les bienvenues pour améliorer notre cadre de vie, préserver notre sécurité et notre bien être !!!

Les Voisins Vigilants : cela est toujours d'actualité et vous pouvez toujours devenir « Voisin Vigilant » en contactant le Secrétariat de la

Mairie au 03.27.37.90.31 ou la Gendarmerie d'Iwuy au 03.27.37.92.15. Devenir « Voisin Vigilant » ce n'est pas de la délation mais rapporter des faits inhabituels, des véhicules étrangers qui pourraient faire du repérage, relayer les informations auprès de votre voisinage, des personnes âgées et ainsi garantir une certaine sérénité dans votre quartier. Rejoignez-nous !!!

L'Environnement : aidez-nous à préserver nos sites. De nouvelles poubelles ont été installées. Combattons ensemble le dépôt de déchets ainsi que les décharges sauvages.





SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

BRAVO, MERCI, RESPECT

à toutes les professions
mobilisées pour nous.

Ville d'Iwuy

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une
distance d'au moins
un mètre avec les
autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un
mètre ne peut pas être respectée et dans
tous les lieux où cela est obligatoire

Vous trouverez ci-dessous et dans les pages suivantes, les différentes modalités pour le tri des déchets, la collecte des encombrants, les horaires de la déchetterie d'Iwuy et la reprise de la collecte des déchets verts.



Communication de la Communauté d'Agglomération de Cambrai



2021

www.agglo-cambrai.tr



**DÉSORMAIS
DANS VOTRE COMMUNE,
VOUS POUVEZ DÉPOSER
TOUS VOS EMBALLAGES
SANS EXCEPTION
DANS LE BAC DE TRI**

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,
mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1

**C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !**

Attention : seuls les emballages se
trient, pas les objets ou la vaisselle

2

**Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**

3

**Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.**

Vous pouvez également bénéficier de la Collecte des encombrants 2 fois/an :



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Capacité : **2 m³** par passage **2x** par an

Uniquement sur rendez-vous au : **03 58 24 00 00**

Les demandes sont enregistrées et transmises au service collecte de Suez
Environnement afin d'organiser les tournées ; un rendez-vous sera fixé avec l'utilisateur.



**Les encombrants
doivent être triés**

Liste des encombrants non autorisés
sur : www.agglo-cambrai.fr



À partir de
18h30
la veille

**LES ENCOMBRANTS DEVRONT ÊTRE
DÉPOSÉS DEVANT LES HABITATIONS :**

- la veille à partir de **18h30**
- le matin même du jour de l'enlèvement avant **6h**

Ce service n'est pas disponible aux entreprises, artisans et commerçants.



LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE LA CAC

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

CONTACT : **03 27 72 40 00**



Maximum autorisé aux particuliers **2 m³** par jour

Pour votre sécurité il est strictement interdit de benner les déchets

CAMBRAI

ZI de Cantimpré, rue du Champ de Tir

Lundi	10h-12h/13h30-19h
Mardi	10h-12h/13h30-19h
Mercredi	10h-12h/13h30-19h
Jeudi	10h-12h/13h30-19h
Vendredi	10h-12h/13h30-19h
Samedi	10h-12h/13h30-19h
Dimanche	9h-12h

NEUVILLE-S^T-RÉMY

RD 61, route de Morenchies

Lundi	10h30-12h/13h-19h
Mardi	10h30-12h/13h-19h
Mercredi	10h30-12h/13h-19h
Jeudi	Fermée
Vendredi	10h30-12h/13h-19h
Samedi	10h30-12h/13h-19h
Dimanche	Fermée

THUN-L'ÈVÈQUE

RD 61

Lundi	9h-12h30/13h30-18h
Mercredi	13h30-18h
Jeudi	9h-13h
Vendredi	13h30-18h
Samedi	9h-12h/14h-18h

IWUY

RD 118, route de Rieux

Lundi	10h30-13h/14h-19h
Mardi	10h30-13h/14h-19h
Mercredi	Fermée
Jeudi	10h30-13h/14h-19h
Vendredi	Fermée
Samedi	10h30-13h/14h-19h
Dimanche	Fermée

MARCOING

RD 56, route de Cambrai

Lundi	10h30-13h/14h-19h
Mardi	Fermée
Mercredi	10h30-13h/14h-19h
Jeudi	10h30-13h/14h-19h
Vendredi	10h30-13h/14h-19h
Samedi	10h30-13h/14h-19h
Dimanche	Fermée

BLÉCOURT

RD 49, La Boulette

Lundi	9h-13h
Mardi	9h-13h/14h-18h
Mercredi	9h-13h
Vendredi	9h-13h
Samedi	9h-13h/14h-18h



ARTISANS, AUTO-ENTREPRENEURS ET ASSOCIATIONS À BUT LUCRATIF
N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries.



LES DÉCHETS NON ACCEPTÉS



Bouteilles de gaz



Extincteurs



Médicaments



Déchets ménagers



Pneus
A Iwuy, Blécourt et Thun-L'Évêque



Déchets ménagers spéciaux
A Blécourt et Thun-L'Évêque

AUTRES POINTS DE COLLECTE RÉSERVÉS AUX PARTICULIERS

AUTRES POINTS DE COLLECTE RÉSERVÉS AUX PARTICULIERS

MASNIÈRES*

Ateliers municipaux

Rue Lain

Vendredi 11h à 12h
..... et 13h30 à 15h30

GOUZEACOURT*

Ateliers municipaux

367 rue du Général de Gaulle

Mardi 16h-18h
Samedi 10h-12h

VILLERS-PLOUICH

PLATEFORME

DE DÉCHETS VERTS

Route de la Vacquerie

Voir horaires page 12

***Uniquement pour les déchets suivants :**

Déchets d'équipements électriques et électroniques, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, huiles de friture, huiles de vidange, batteries, déchets diffus spécifiques, lampes-néons.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

MERCREDI à IWUY



A partir du 1^{er} mars

et jusqu'au 10 décembre 2021.

La collecte des déchets verts n'est pas assurée les jours fériés mais rattrapée le lendemain.

La collecte commence à 12 heures et se termine à 21 heures.

Merci d'utiliser des contenants spécifiques pour déchets verts et faciles à soulever !

Vos bacs ne sont pas vidés mécaniquement mais par des agents de collecte.

Les branchages doivent être présentés liés en fagots longueur maximale **1m**.

Attention, ne pas lier les fagots avec du fil de fer, fil électrique, plastique ou scotch.

Utiliser de la ficelle ordinaire (elle se composte).

LE BON EXEMPLE

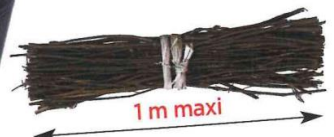


Poubelle avec 2 poignées opposées, sans couvercle, maxi 100 litres.



100 Litres maxi - de 25 Kg

Un fagot de maximum 1 mètre, lié avec de la ficelle ordinaire ou du raphia naturel.



Communication de la Communauté d'Agglomération de Cambrai Service « Valorisation des déchets »

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses erreurs constatées dans les bacs jaunes réservés aux emballages recyclables qui occasionnent :

- **Des blocages de machines** de tri
- **Des surcharges de travail** au centre de tri
- **Des transports supplémentaires** afin d'évacuer les déchets non recyclables
- **30% de nos bacs d'emballages recyclables sont refusés** par le centre de tri ce qui engendre un surcoût important.

Des contrôles de bacs seront régulièrement effectués lors des prochaines collectes.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance des informations indiquées sur ce document afin de ne pas avoir la désagréable surprise que votre bac jaune ne soit pas collecté.

Merci de votre compréhension.

Daniel POTEAU

Vice-président en charge de la valorisation des déchets de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

TRIER C'EST FACILE !
Seuls les emballages se recyclent

**Si votre bac
n'est pas conforme,
il ne sera pas ramassé !**



DÉCHETS A NE PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE



Couches



Pots de Peinture



Tuyau d'arrosage



Piles/batteries



Ampoules



Epluchures



Restes alimentaires



Vaisselle



Jouets



Cassettes



Produits dangereux



Déchets verts



Polystyrène non-alimentaire



Cintres



Serviettes en papier



Sacs poubelle



Textiles

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se
trient, pas les objets ou la vaisselle

2 Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider

3 Déposez vos emballages
en vrac dans le bac
ou le sac jaune



EXEMPLES D'EMBALLAGES :

• EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, barquettes,
sachets, poches, pots, boîtes,
blisters et tous les films

• EN CARTON ET PAPIER

Briques
Cartonnettes
Magazines
Emballages en carton

• EN MÉTAL

Barquettes
Boîtes,
Capsules
Bougies chauffe plat
Bouchons couronne
Bouchons
Collerettes
Couvercles
Dosettes café
Opércules
Plaquettes vides
de médicaments
Tubes de crème
Emballages métal
même les petits



**NE PAS
IMBRIQUER
LES DÉCHETS
LES UNS
DANS LES
AUTRES**



**SAC NOIR
DES ORDURES
MÉNAGÈRES
INTERDIT**



VOTRE COLLECTIVITÉ S'ENGAGE AVEC CITEO POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE

Un doute, une question sur le tri ?



03 27 72 40 00
dechetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

#SUIVEZMOI
sur consignesdetri





Le Bilan « Fêtes, Sports et Cérémonies » 2020



Par **Émilie DUPUIS**, Adjointe en charge des Loisirs, du Sport, Fêtes et Cérémonies,
Récompenses aux Jeunes diplômés
et **Dominique DUPUIS**, Conseillère déléguée en charge de la Commission sécurité et d'accessibilité,
la sécurité des épreuves sportives

Comme au plus fort de la pandémie au printemps dernier, la Covid-19 continue à nous impacter dans notre quotidien. La majorité d'entre nous connaissent pour inconvénients le port du masque, le respect des règles sanitaires...

Mais, pour une partie d'entre nous, cela est plus délicat et anxiogène. Je pense aux soignants et autres personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à la sécurité de nos concitoyens. Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur salaire. Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles.

En raison de cette crise sanitaire, nous avons dû interdire les rassemblements collectifs et annuler les événements festifs qui permettent habituellement le tissage des liens sociaux et amicaux. Notre but est bien évidemment de protéger la santé de tous. Je suis certaine que nous nous rattraperons dès que possible !!

Néanmoins, avant que ce fléau ne nous touche en



février 2020, **la Municipalité a invité et reçu les nouveaux habitants venus s'installer et vivre à Iwuy.**



Le Conseil Municipal et les représentants d'associations, ont rappelé la volonté de maintenir la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Ils ont pu entendre les présidents d'associations Iwyusiennes détailler leurs activités, manifestations...

Malheureusement le virus a eu raison de leurs manifestations.

Nous avons aussi durant cette réception, félicité et récompensé les « champions » des maisons illuminées.



Nous tenons cependant, Madame Dominique Dupuis, Conseillère déléguée, et moi-même, à remercier tous les bénévoles qui ont répondu présents afin d'être signaleurs lors du passage du Grand Prix de Denain et des 4 Jours de Dunkerque. Mais ces manifestations sportives ont aussi été annulées.



Du fait des restrictions de l'Etat, les Cérémonies patriotiques des 8 mai, 14 juillet et du 11 novembre ont eu lieu en petit comité.

Nous avons toutefois souhaité remettre les prix des maisons fleuries, aux lauréats cette année. La commission des fêtes est allée apporter les récompenses chez les habitants.



Difficile de se projeter plus loin, mais gardons toujours une part d'espoir pour 2021.

2021
meilleurs
vœux
pour cette
nouvelle
année



Le Projet de Construction de la nouvelle Ecole élémentaire

Par Christophe PIAT, Adjoint délégué aux Ecoles,
au Centre de loisirs, la Bourse aux Permis
et la Cantine et Gérard POULAIN, Conseiller délégué
à la Gestion des fournitures scolaires et aux plannings
des Services périscolaires



Pour ce qui concerne le projet de construction de la nouvelle école élémentaire, les élus travaillent en collaboration avec la Société VERDI, retenue pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Un groupe de travail constitué d'élus, d'un représentant des parents d'élèves et d'un représentant des professeurs de l'école Joliot CURIE s'est réuni le 20 novembre 2020 afin d'établir les premières orientations données au projet. Cette équipe est chargée d'assurer le suivi du dossier jusqu'à la réalisation des travaux. Pour permettre aux élus de nourrir leurs réflexions sur cette nouvelle construction et d'identifier les bonnes pratiques, une visite du nouveau groupe scolaire de la Ville de Le Cateau a été réalisée le mercredi 18 novembre 2020.



La Bourse au Permis de Conduire

La bourse au permis est un dispositif mis en place par le Conseil Municipal depuis 2010, pour favoriser l'accès des jeunes de la ville, à la formation du permis de conduire.

Aucune condition de ressource n'est exigée pour l'octroi de cette aide :

- ↳ Avoir entre 18 ans et moins de 26 ans,
- ↳ Avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté,
- ↳ Être résidant de la Commune d'Iwuy depuis au moins un an,
- ↳ Être inscrit pour la première fois à l'examen du permis de conduire,
- ↳ Être inscrit ou s'inscrire à la Mission Locale du Cambrésis,
- ↳ S'acquitter d'un service d'une durée de 7 heures à rendre à la communauté comme : distribution des colis de Pâques, de Noël avec les élus, distribution de documents d'information pour la Mairie, aide pour la distribution des repas lors du repas des anciens, participation active lors des manifestations organisées par la Municipalité.

L'aide consentie est actuellement d'un montant de 180 €. Les personnes intéressées par cette aide doivent adresser une correspondance motivée à Monsieur Le Maire.

Une commission composée d'élus et de représentants de la Mission Locale du Cambrésis est chargée de l'examen des dossiers de candidature et procède à l'attribution des bourses.